



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN



NUMÉRO 032



2^e SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 21 octobre 2014

Président

L'honorable Peter Kent

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 21 octobre 2014

• (1535)

[Traduction]

Le président (L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC)): Chers collègues, bienvenue à cette séance. Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous tenons une séance d'information sur le rôle du Canada dans le cadre de l'opération Reassurance de l'OTAN.

À titre d'information, nous devons nous occuper d'affaires du comité à huis clos à la fin de la séance. Nous ajournerons donc 15 minutes avant la fin.

Pour le moment, nous accueillons nos témoins, qui sont le major-général Michael Hood, directeur, état-major, L'État-major interarmées stratégique, et le contre-amiral Gilles Couturier, directeur général, Politique de sécurité internationale.

Bienvenue au comité, messieurs. Vous pouvez faire votre exposé liminaire.

Mgén Michael Hood (directeur, état-major, L'État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, mesdames et messieurs, merci de l'occasion que vous nous donnez de tenir cette séance d'information sur l'opération Reassurance.

L'opération Reassurance fait référence aux activités militaires entreprises par les Forces armées canadiennes à l'appui des mesures de l'OTAN, en fournissant les capacités militaires pour l'instruction, les exercices et les tâches attribuées par l'OTAN dans le contexte de l'enjeu que représente une Russie de plus en plus belliqueuse et, plus particulièrement, les agressions que la Russie a commises contre l'Ukraine cette année.

[Français]

Vous avez devant vous une carte qui illustre la participation des Forces armées canadiennes dans le cadre des mesures d'assurance de l'OTAN. J'aimerais vous présenter nos contributions actuelles à la mission.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions après la présentation.

[Traduction]

La carte se trouve au verso de mon discours, que l'on vous a distribué.

Le 16 avril 2014, les alliés de l'OTAN ont approuvé et commencé à mettre en œuvre une série de mesures militaires visant à renforcer la défense collective de l'OTAN, montrant par ce fait la forte solidarité entre les alliés en réponse à l'agression et à la provocation de la Russie en Europe orientale. Le lendemain, à la demande de nos alliés, le gouvernement du Canada a offert à l'OTAN des ressources des Forces armées canadiennes dans le cadre des mesures visant à rassurer les alliés et à promouvoir la sécurité en Europe centrale et en Europe occidentale.

Le 29 avril, l'Aviation royale canadienne a déployé six CF18 Hornet du 425^e Escadron d'appui tactique, basé à la 3^e Escadre Bagotville. De mai à août, les avions d'attaque ont effectué de l'entraînement d'interopérabilité avec les alliés de l'OTAN à Câmpia Turzii, en Roumanie, et ont été ensuite déployés à Siauliai, en Lituanie, afin de prendre part à la mission de police aérienne dans les pays baltes de l'OTAN avec d'autres alliés, de septembre à décembre. Quatre avions d'attaque et quelque 130 militaires sont actuellement en service en Lituanie afin de préserver l'intégrité de l'espace aérien estonien, letton et lituanien et d'intervenir en cas d'intrusion. Ils devraient être de retour au Canada au début du mois de janvier.

Le 30 avril, le NCSM *Regina*, avec à son bord un hélicoptère CH124 Sea King, a été transféré à l'OTAN dans le cadre des exercices et des patrouilles menées par le 2^e Groupe maritime permanent de l'OTAN dans la Méditerranée jusqu'à ce que le NCSM *Toronto* prenne la relève le 3 août. Bien que nos navires servent avec le groupe maritime permanent de l'OTAN et assurent la présence de l'OTAN dans la région orientale de la Méditerranée, ils ont pour mission de localiser, de suivre, de signaler et d'arraisonner les navires suspects.

Du 6 au 27 septembre, le NCSM *Toronto* a pris part à des exercices d'entraînement et à des opérations de connaissance de la situation maritime interarmées de l'OTAN d'une durée de 21 jours dans la mer Noire. Le premier exercice, l'exercice Sea Breeze, a eu lieu du 8 au 10 septembre, et des navires du Canada, de la Bulgarie, de la Géorgie, de la Roumanie, de l'Espagne, de la Turquie, de l'Ukraine et des États-Unis y participaient.

La Bulgarie, la Roumanie et la Turquie ont pris part à d'autres exercices d'interopérabilité et d'entraînement avec le NCSM *Toronto* du 13 au 24 septembre. Pendant sa période de service dans la mer Noire, le NCSM *Toronto* a aussi effectué des visites portuaires en vue d'améliorer les relations diplomatiques et de défense avec nos alliés et nos partenaires. Il convient de signaler qu'il s'agit de la première fois qu'un navire de guerre canadien était en service dans la mer Noire depuis le déploiement du NCSM *Gatineau* en 1992. Maintenant que le NCSM *Toronto* est de retour dans la Méditerranée, le NCSM *Fredericton* devrait prendre sa relève d'ici janvier 2015.

Le 3 mai, le premier contingent comptant environ 120 militaires du 3^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, est arrivé en Pologne pour participer à une série d'activités d'entraînement menée d'un bout à l'autre de l'Europe occidentale. Les militaires ont participé à des opérations aéroportées et à des exercices de perfectionnement des compétences de fantassin avec leurs homologues polonais et américains et d'autres alliés de l'OTAN en vue de relever l'interopérabilité et la disponibilité opérationnelle de l'Alliance. En juillet, le Princess Patricia a été remplacé par des soldats du 3^e Bataillon, qui sont actuellement sur le terrain. Au moment où je vous parle, ils commencent l'exercice Combined Resolve III, dans le cadre duquel près de 4 000 militaires de 15 pays s'entraîneront en Allemagne et en Pologne jusqu'à la fin novembre.

● (1540)

[Français]

Enfin, à la demande de l'OTAN, le Canada a affecté 23 experts de la planification opérationnelle des Forces armées canadiennes au centre de commandement SHAPE, en Belgique, et à la force opérationnelle interarmées du quartier général à Naples, en Italie.

Leur mission consistait à renforcer les fonctions de planification et à surveiller les activités dans la région. Ayant terminé leurs tâches, les experts sont récemment revenus au Canada.

[Traduction]

Au sommet du pays de Galles qui a eu lieu les 4 et 5 septembre, les alliés de l'OTAN ont approuvé un plan d'action pour l'état de préparation qui vise à renforcer la défense collective de l'OTAN et à s'assurer que l'alliance est prête à intervenir en cas de menace à la sécurité. Les éléments du plan englobent des mesures visant à combler le besoin de continuer à assurer les alliés et l'adaptation de la posture stratégique militaire de l'alliance. Les mesures d'assurances comprennent la présence continue aérienne, terrestre et maritime et des activités militaires pertinentes dans le secteur oriental de l'alliance, à tour de rôle, telles que les activités auxquelles a participé le Canada dans le cadre de l'opération Reassurance.

Ces activités continueront d'établir des exigences de base fondamentales en matière d'assurance et de dissuasion et seront adaptées selon les besoins en réponse à l'évolution constante de la sécurité. Dans ce contexte, le MDN se penche sur la possibilité de renouveler, en 2015, des mesures qui ont été prises dans le cadre de l'opération Reassurance, ainsi que d'autres mesures que nous avons prises dans le passé, comme la police aérienne de l'OTAN de son flanc nord et de l'Islande.

À moyen terme, les mesures d'adaptation de l'OTAN comprendront les éléments requis pour assurer que l'alliance peut pleinement relever les défis en matière de sécurité auxquels elle peut être confrontée. Au cours de la prochaine année, l'OTAN élaborera des plans visant à renforcer considérablement la réactivité de ses forces de réaction grâce à la mise en place de groupes militaires prêts à être déployés qui seraient en mesure de se déplacer rapidement et de répondre aux menaces et aux enjeux potentiels.

Dans le cadre de ces mesures, l'OTAN mettra en place une force opérationnelle interarmées dotée d'un très haut niveau de préparation qui sera en mesure d'intervenir rapidement dans le cadre d'opérations délicates, plus particulièrement à la périphérie du territoire de l'OTAN. L'OTAN mettra en place un commandement efficace et contrôlera en tout temps la présence et les infrastructures sur les territoires des alliés occidentaux, en collaboration avec les alliés, à tour de rôle, en mettant l'accent sur la planification et la réalisation de scénarios sur la défense collective.

Le Canada collaborera pleinement avec ses alliés dans l'élaboration de ces mesures et assumera sa part du fardeau en ce qui a trait à la défense collective.

[Français]

Comme vous pouvez le constater, le Canada, avec ses alliés, a contribué à un certain nombre de mesures militaires visant à renforcer notre défense collective et à montrer la vigueur de la solidarité entre alliés dans les pays membres de l'OTAN en Europe de l'Est et en Europe centrale.

● (1545)

[Traduction]

La participation des Forces armées canadiennes aux exercices et aux activités d'instruction de l'OTAN fournit au personnel militaire canadien une excellente occasion de mettre en pratique ses compétences et de renforcer sa capacité à travailler de concert avec ses alliés de l'OTAN tout en favorisant la cohésion au sein de l'alliance.

Nous vous remercions du temps que vous nous avez accordé et nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, général.

Nous allons maintenant passer au premier tour de questions, de sept minutes.

Monsieur Chisu, vous avez la parole.

M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci beaucoup, général, de votre exposé.

J'aurais quelques questions à vous poser, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Quels sont à votre avis les plus graves menaces et les plus grands défis à la sécurité qui se présentent pour le Canada et l'OTAN à la suite de l'agression, ces derniers mois, de l'Ukraine par la Russie ?

Mgén Michael Hood: Votre question est excellente, monsieur. Si l'on examine la situation en Europe depuis la fin de la guerre froide, on constate qu'une certaine stabilité s'était établie, caractérisée par une excellente coopération entre toutes les parties, tant au sein de l'OTAN que dans l'ancien bloc de l'Est.

Chaque fois que se produit une agression semblable à celle que nous avons vue en Crimée et dans l'est de l'Ukraine, cela crée un effet extrêmement déstabilisateur. Pour nos bons alliés de l'OTAN qui se trouvent dans la Baltique et qui représentent essentiellement le flanc est de l'organisation, ces inquiétudes sont envisagées dans un contexte historique qui les amène à réfléchir avant d'étudier les mesures à prendre. Je peux donc affirmer avec certitude que nous constatons un changement fondamental de l'organisation de sécurité géostratégique dont profite l'Europe depuis quelque temps.

M. Corneliu Chisu: Dans quelle mesure le Canada et l'OTAN devraient aujourd'hui s'inquiéter de la Russie? La Russie poursuit son agression et montre ses muscles dans sa partie orientale et, dans une moindre mesure, dans l'Arctique. J'aimerais aussi aborder brièvement le sujet de Kaliningrad, parce que ma prochaine question portera sur l'approche adoptée concernant la surveillance effectuée par les CF-18.

Mgén Michael Hood: Comme nous l'avons rapporté au ministère, on constate un accroissement des vols aériens de la Russie au flanc nord du NORAD, tant en Alaska qu'à proximité du Canada. Si l'on ajoute à cela ce dont nous venons de parler à propos de l'Europe de l'Est, cela montre certainement un changement d'approche, ou un changement de stratégie de la part de la Russie, qui inquiète non seulement le ministère de la Défense nationale au Canada, mais aussi nos alliés. C'est une situation qui doit être étroitement surveillée et attentivement examinée dans la stratégie militaire canadienne à envisager pour l'avenir.

M. Corneliu Chisu: Comme on l'a rapporté, les vols des CF-18 font partie de la mission de police aérienne dans les États baltes et on a récemment intercepté des appareils russes qui volaient au-dessus de la mer Baltique. Quelle sorte d'appareils les Russes utilisent-ils habituellement pour voler au-dessus de l'Arctique, des MIG-29, des MIG-31, ou d'autres appareils?

Mgén Michael Hood: En ce qui concerne la mission de police aérienne dans la Baltique, il est important de se rappeler que le territoire russe n'est pas d'un seul tenant et qu'il comporte une petite île appelée Kaliningrad, qui se trouve sur la route des États baltes. En volant au-dessus de ses différents territoires, la Russie traverse régulièrement les frontières de la Baltique. Ainsi, l'interception d'un appareil russe en territoire balte est tout à fait courant de la part de l'OTAN, lorsqu'il vole entre deux régions qui ne sont pas adjacentes l'une de l'autre. Il s'agit surtout de transport aérien.

Si vous me demandez ce qui inquiète le NORAD, il y a plusieurs appareils. Mais il s'agit habituellement de son bombardier de première ligne Bear H qui vole à proximité de la zone nord canadienne et du NORAD. C'est là le principal souci.

• (1550)

M. Corneliu Chisu: Est-ce que l'on a vu dans la Baltique des avions de chasse provenant de la Russie ou d'ailleurs?

Mgén Michael Hood: Pour l'instant, on n'a pas intercepté d'avions de chasse dans la Baltique, monsieur.

M. Corneliu Chisu: Toujours à propos des avions de chasse, je crois savoir que le NCSM *Toronto* a été survolé par un appareil russe dans la mer Noire. De quel appareil s'agissait-il?

Mgén Michael Hood: C'est exact, comme l'ont rapporté les médias, le NCSM *Toronto* a été survolé par ce que je crois être deux MiG-31. Il faudrait que je vérifie mes notes, mais il s'agissait d'un avion de chasse russe. On n'a pas considéré que ce survol constituait une menace. L'appareil n'était pas armé. Il n'est pas inhabituel de faire enquête lorsqu'un vol a lieu à proximité des rivages d'un autre pays. On a rapporté qu'il s'agissait d'une provocation. D'un point de vue militaire, je crois que le commandant du NCSM *Toronto* ne s'est à aucun moment senti menacé. Le navire n'a pas été ciblé par radar ou autrement. C'était une façon de rappeler gentiment que l'on se trouvait à proximité du territoire russe.

M. Corneliu Chisu: Pensez-vous que nos alliés de l'Europe de l'Est qui sont membres de l'OTAN et dont nous surveillons l'espace aérien craignent des intrusions ou des mauvaises intentions de la part de la Russie? Je pense notamment à la Roumanie. Je crois que le Canada a effectué des exercices conjoints avec l'armée de l'air roumaine, qui a un appareil russe.

Mgén Michael Hood: Effectivement, la Roumanie a un ancien appareil russe, comme chasseur de première ligne.

À la frontière de la Russie, nos nouveaux alliés de l'OTAN — la Roumanie, la Hongrie, la Pologne, les États baltes — ont de très vieux souvenirs de l'histoire et ont depuis longtemps des soucis

existentiels. Comme on peut s'y attendre, à l'occasion des négociations de l'OTAN, on pense à juste titre que c'est leur principal souci. L'Alliance l'accepte et part du principe que tous les membres de l'OTAN sont égaux et que nous prenons cette menace — et c'est certainement comme cela qu'ils envisagent la situation — très sérieusement.

Le président: Merci, monsieur Chisu.

Je donne la parole à M. Harris.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci d'être venu témoigner et de votre exposé.

J'aimerais simplement me reporter aux observations qu'a faites l'ambassadeur américain à l'OTAN, M. Douglas Lute, lors de la conférence de presse qu'il a donnée en juin. Il a exprimé son opinion sur la réaction internationale aux événements survenus en Crimée et en Ukraine. Il a notamment signalé l'appui international en faveur du gouvernement ukrainien. Mais en second lieu, il a condamné les coûts imposés à la Russie pour l'action qu'elle avait menée. Sa troisième observation portait sur les mesures prises par les alliés de l'OTAN pour rassurer l'opinion publique. Il a notamment résumé certains des points dont nous parlons aujourd'hui. Il a affirmé en particulier qu'en voulant rassurer les alliés qui se sentaient menacés par l'instabilité à l'est, les mesures qui avaient été prises étaient des écrans. Il a repris les mêmes termes que ceux de l'opération Reassurance, et les mêmes arguments dont s'était servi Anders Fogh Rasmussen au nom de l'OTAN, à savoir que les actions menées concernaient la défense, la dissuasion et la désescalade.

Êtes-vous convaincu que ces trois mesures sont celles qui ont été prises au cours de l'opération Reassurance menée par l'OTAN?

Mgén Michael Hood: Oui monsieur, absolument.

M. Jack Harris: Je comprends la dissuasion, je comprends la présence et tout cela, et la volonté de rassurer, particulièrement les proches voisins. Lors de mon séjour à Riga l'an dernier, j'ai visité le musée consacré à l'occupation de la Lettonie par l'Allemagne et l'Union soviétique, occupation qui n'a pris fin qu'en 1991. On peut donc comprendre comment les gens se sentent. Lors de notre séjour, nous avons parlé à des responsables.

Mais que vient faire la désescalade? Comment pouvait-elle faire partie de la mission? Je n'en ai pas beaucoup entendu parler par rapport à l'action que mène l'OTAN.

Mgén Michael Hood: De mon point de vue, la ligne est mince entre la dissuasion et la désescalade.

L'OTAN a certains objectifs en vue. L'un était de rassurer les membres d'Europe centrale dont nous avons parlé, mais l'autre était en fait de montrer l'agilité et la souplesse dont elle est capable dans une large gamme d'actions. Voilà pourquoi on a pu voir une multiplication des missions de police aérienne, notre déploiement en Roumanie, celui du navire *Toronto* et le renforcement de son Groupe de la force navale permanente. On montrant cette agilité, elle souhaite certainement faire réfléchir les nations belligérantes sur les capacités qu'elle conserve. C'est de là à mon avis que découle le thème de la désescalade.

• (1555)

M. Jack Harris: Autrement dit, elle espère que l'autre partie amorcera la désescalade, n'est-ce pas?

Mgén Michael Hood: C'est cela.

M. Jack Harris: Vous avez parlé, et le gouvernement également, de la présence du navire *Toronto* dans la mer Noire. Vous dites qu'il s'agit d'une mission de 21 jours qui est conforme à la convention de Montreux qui remonte à 1936. S'agissant de la participation et des activités militaires du Canada dans la mer Noire, aucune action n'a été prise au-delà de ce qui était convenu aux termes de la convention. Votre présence n'est autorisée que pendant 21 jours si vous ne représentez pas un État littoral, ce qui est conforme aux règles habituelles. Nous n'allions pas aller au-delà et faire preuve de provocation.

Mgén Michael Hood: Non, absolument pas. On a respecté en tout point la convention de Montreux, qui stipule le tonnage d'un bateau autorisé dans la mer Noire, la durée de son séjour, etc.

M. Jack Harris: M. Chisu a posé une question à propos de l'incident associé à l'avion russe. Vous avez utilisé le terme « survol ». La presse parle quelquefois de « survol à très basse altitude » qui peut représenter une menace pour le navire. Est-ce que l'expression « survol à très basse altitude » qualifie convenablement ce qui est arrivé?

Mgén Michael Hood: Cela fait partie de notre jargon entre membres de l'armée de l'air. Cela signifie qu'un appareil vole assez bas pour que sa présence soit absolument reconnue. Ces expressions sont donc probablement synonymes, monsieur.

Mais je le répète, il est plus important de faire remarquer que les appareils qui s'approchaient ne montraient aucune hostilité. Les radars n'étaient pas en marche. Il n'y avait pas d'armement visible. Les appareils n'étaient pas armés et donc, le capitaine du navire a rapporté qu'à aucun moment il ne s'est senti menacé. La presse y a simplement vu un article à sensation.

M. Jack Harris: À quelle distance se trouvaient-ils?

Mgén Michael Hood: Je n'ai pas les détails exacts, monsieur.

M. Jack Harris: Ainsi, tout survol est un « survol à basse altitude » dans le jargon de l'armée de l'air?

Des voix: Oh, oh!

Cam Gilles Couturier (directeur général, Politique de sécurité internationale, ministère de la Défense nationale): Mon instinct de marin me dit que le capitaine prend certaines mesures pour déterminer si un appareil est menaçant ou non, et en fonction du circuit de vol et de toutes les autres constatations que le capitaine pouvait faire, il n'y avait pas de menace pour le navire. C'est un survol ou un survol à basse altitude; en fonction de votre expérience, ce n'est pas pareil.

M. Jack Harris: Vous nous avez dit, général, que la mission de police aérienne dans la Baltique est menée depuis quelque temps — depuis 2004, à ce que je sache — et qu'elle consiste à fournir un appui et des patrouilles aériennes, particulièrement en Roumanie, en Estonie et en Lettonie, pays qui n'ont pas d'armée de l'air. Il y a eu des rotations. Le Canada n'y a pas encore participé. Est-ce qu'il va se porter candidat à cette mission? S'agissait-il de vols supplémentaires, d'un nombre de sorties supplémentaires? Ou s'agissait-il tout simplement de faire partie de la rotation?

Mgén Michael Hood: Il y a deux missions de police aérienne au sein de l'OTAN, l'une en Islande et l'autre dans la Baltique. Elles sont toutes deux en cours et vous les avez décrites correctement. Elles sont destinées aux alliés de l'OTAN qui n'ont pas d'avions de chasse et elles servent à manifester leur souveraineté.

Nous avons déjà effectué une mission de police aérienne en Islande et nous aimerions y prendre part à nouveau. Cependant, dans le cadre des mesures que l'OTAN prend pour rassurer les pays,

l'organisation a entrepris l'élargissement de la mission de police aérienne dans la Baltique. Essentiellement, la taille de la mission a doublé. Un certain nombre de nations y ont pris part et nous y participons actuellement avec le Portugal. Dans le cadre de l'élargissement de la mission de police aérienne dans la Baltique, d'autres pays de l'OTAN ont été invités à participer, et le Canada a donné suite à cette invitation.

Le président: Monsieur Harris, votre temps de parole...

M. Jack Harris: Êtes-vous convaincu que les pays qui ont fait appel à l'OTAN pour cette mission ont été rassurés?

Mgén Michael Hood: Absolument, monsieur.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Harris.

Vous avez la parole, monsieur Norlock.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président et par votre intermédiaire, je remercie les témoins d'être venus.

J'aimerais revenir aux questions qu'a posées M. Chisu. C'est une de mes questions furtives, ou pas. Vous avez répondu à la plupart des questions concernant le type d'appareil que les Russes utilisent. Il s'agissait d'un bombardier Bear H et de deux chasseurs MiG. Aucun de ces appareils ne serait furtif, n'est-ce pas?

● (1600)

Mgén Michael Hood: S'il s'agit de la quatrième ou de la cinquième génération, ils ne le sont pas.

M. Rick Norlock: Les Russes ont ce type d'appareils, je suppose.

Mgén Michael Hood: Furtifs...

M. Rick Norlock: À notre connaissance, est-ce que les Russes ont des appareils de quatrième et de cinquième génération?

Mgén Michael Hood: Je sais qu'ils en ont de quatrième génération, mais à part cela, je n'ai pas d'autres informations.

M. Rick Norlock: Je suppose qu'ils n'en auraient pas.

Des appareils de quatrième génération représenteraient donc un défi certain pour l'OTAN.

Mgén Michael Hood: Il s'agirait d'un chasseur moderne, comme ceux que nous utilisons. Je pense donc que l'OTAN les connaît bien et qu'il est prêt à réagir à la menace qu'ils représentent.

M. Rick Norlock: Parfait, c'est une bonne nouvelle, car beaucoup de gens voudraient être sûrs que nous allons au combat avec des armes de même calibre.

M. Harris parlait de l'impression que nous avons que la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie et d'autres pays sont satisfaits de l'aide accrue que nous leur apportons. À quelle distance les appareils russes pourraient s'approcher de ces pays, de même que de l'Islande? Les survols sont-ils fréquents, etc. et est-ce qu'ils sont un moyen de nous tester?

Mgén Michael Hood: En ce qui concerne la mission de police aérienne dans la Baltique, j'ai essayé de vous expliquer que pour aller de la Russie proprement dite à Kaliningrad, si j'étais un aviateur et que j'avais l'autorisation de survoler la Baltique, je choiserais un trajet en ligne droite. Mais les aviateurs russes ne le font pas parce que je ne crois certainement pas que les États baltes donneraient des autorisations de survol à des avions militaires. Ils contournent donc les frontières, ce que beaucoup de pays font lorsqu'ils n'ont pas d'autorisation de survol. Je voulais simplement dire qu'il s'agit là d'une activité de routine pour les Russes. Ce n'est rien qui sorte de l'ordinaire.

M. Rick Norlock: Ce n'est donc pas de la provocation, à votre avis.

Mgén Michael Hood: Pas jusqu'à maintenant, monsieur.

M. Rick Norlock: Merci.

La question que je voulais poser est simplement de savoir si vous estimez que les vols de nos avions constituent un élément dissuasif contre les Russes? Quand je dis « nos », je fais bien sûr allusion à nos alliés de l'OTAN. Est-ce que nous semblons les décourager de prendre d'autres initiatives, dirons-nous?

Mgén Michael Hood: Je ne pense pas vraiment pouvoir faire de commentaire sur la façon dont la Russie considère cette activité, qui rassure nos alliés de l'OTAN. Je suppose qu'elle pourrait influencer les calculs que fait la Russie, mais ce serait pure conjecture de ma part.

M. Rick Norlock: Merci. C'est ce qu'on peut lire dans la presse. Mais lorsque M. Poutine déclare: « Vous ne devriez vraiment pas faire ce genre de choses », de mon point de vue et quoi qu'il dise en public, il fait le contraire. Mais ce n'est qu'un commentaire de ma part.

L'une des missions clés du Groupe maritime permanent de l'OTAN est d'établir une présence. On se pose bien sûr la question de savoir, à la lumière de ce qui est arrivé en Ukraine, à quel point il est important que l'OTAN ait une présence en Europe de l'Est et dans la mer Baltique? Et pensez-vous par ailleurs que la manifestation de cette présence puisse empêcher d'autres agressions?

Cam Gilles Couturier: Absolument. L'importance d'avoir un groupe de l'OTAN n'est pas seulement de manifester la présence de navires, mais de montrer qu'ils sont capables de travailler conjointement. C'est pour nous l'occasion de manifester nos compétences, grâce à toute la formation qui se poursuit lors de notre déploiement dans leur région. Je pense que cela forge l'union à laquelle nous aspirons.

M. Rick Norlock: Merci beaucoup.

Je crois que les mots « opération Reassurance » disent tout sur nos intentions, à savoir deux choses: premièrement, rassurer nos alliés de l'OTAN, surtout les pays plus petits qui n'ont pas toutes les capacités que le Canada possède peut-être, et deuxièmement, de bien montrer à notre adversaire ou à quiconque montre inutilement ses muscles, qu'on a la capacité de les freiner.

À mon avis, nous faisons aussi autre chose — et peut-être que vous voudrez faire un commentaire à ce sujet —, c'est de renforcer un certain type de liens diplomatiques avec nos partenaires de l'OTAN dans ce domaine. Menons-nous une autre action à cet égard, que ce soit au plan naval ou aérien?

•(1605)

Cam Gilles Couturier: Simplement d'un point de vue naval, lorsque notre navire prenait part au programme de la mer Noire, par

exemple, nous avons visité des ports. Ce faisant, nous envoyons deux messages: nous manifestons les liens étroits que nous avons avec le pays visité et nous montrons une certaine détermination dans la région. À ces occasions, nous rencontrons des responsables de ces pays. L'ambassadeur se sert de cette plateforme pour transmettre un message et montrer la capacité que les Canadiens apportent à la région.

Alors oui, nous sommes très fiers des navires que nous déployons dans la région.

M. Rick Norlock: Merci beaucoup.

Ce que nous faisons également avec nos forces armées, c'est que nous nous entraînons et nous tirons des leçons avec nos alliés de l'OTAN. À votre connaissance, quelles compétences, leçons et techniques de formation nos forces ont-elles acquises dans le cadre des missions d'entraînement auxquelles elles ont participé, et plus particulièrement en Pologne?

Mgén Michael Hood: Le succès de l'OTAN dépend de la capacité des pays de collaborer — l'interopérabilité dont on parle très souvent. Toutes les possibilités de collaborer sont particulièrement utiles.

Bien que nous ayons souvent eu l'occasion de travailler avec l'OTAN, nous n'avons pas eu de nombreuses possibilités de collaborer avec la Pologne, par exemple. Au niveau tactique, nos soldats pourront tirer parti des compétences des divers pays. Pour ce qui est des occasions de s'entraîner avec la Pologne, nous avons effectué des opérations de parachutage dans le cadre de formations. Je pense que nous avons mené de nombreux exercices utiles pour renforcer l'interopérabilité.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Norlock.

Madame Murray, s'il vous plaît.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Merci beaucoup d'être ici pour nous tenir informés de la situation. Je vous en remercie.

Il y a deux séries de questions différentes que je veux aborder. L'une porte sur le nombre de membres des Forces armées canadiennes qui participent à la mission de l'OTAN dans le cadre de l'opération Reassurance dans la région et à ses différents volets.

Mgén Michael Hood: À l'heure actuelle, nous avons 140 membres du personnel de l'ARC en Lituanie, ce qui comprend du personnel navigant et du personnel de soutien. Il y a environ 240 personnes à bord du navire. Les troupes terrestres sont de la taille d'une compagnie d'environ 140 militaires. Il y a également un certain nombre d'agents de liaison à divers quartiers généraux opérationnels de l'OTAN. Voilà qui vous donne un aperçu de la force actuelle de la mission.

Mme Joyce Murray: D'accord. Donc, des 4 000 en tout, trois... Ces 4 000 forment le contingent canadien pour cette mission?

Mgén Michael Hood: Des 4 000, 140 sont Canadiens.

Mme Joyce Murray: Eh bien, c'est 140, et c'est juste les troupes terrestres.

Mgén Michael Hood: Oui.

Mme Joyce Murray: D'accord.

Aidez-moi à comprendre le type de soutien dont disposent les membres de ces forces armées. Lors d'un déploiement, des traumatismes liés au stress opérationnel subis lors des déploiements précédents — la mission en Afghanistan, par exemple — peuvent faire surface, si bien qu'il peut être utile d'avoir des professionnels de la santé pour venir en aide aux membres des forces armées qui en ont besoin.

Le groupe comprend-il du personnel de soutien médical?

Mgén Michael Hood: Nous miserions certainement, dans le contexte de l'OTAN... Si vous faites allusion à des soins médicaux pour traiter des blessures subies lors de formations, cette aide existe, puisqu'elle est requise dans tous les exercices.

Je dirai simplement que nous menons là-bas des exercices semblables à ceux que nous mènerions à Petawawa ou ailleurs. Le chef me racontait que lorsqu'il a rendu visite aux troupes terrestres ce mois-ci, certains soldats disaient que l'une des plus belles expériences qu'ils ont vécues dans leur carrière, c'est d'avoir pu s'entraîner de façon pacifique avec de proches alliés.

Mme Joyce Murray: D'accord. Donc, il n'y a pas nécessairement de psychologues en uniforme au cas où ils...

Mgén Michael Hood: Je ne pense pas que l'on s'attende à ce que les membres souffrent de traumatismes liés au stress opérationnel dans le cadre de ce type d'exercice. Mais il est vrai que lorsqu'ils reviendront de ce déploiement, ils devront se soumettre aux mêmes évaluations que s'ils revenaient d'un déploiement opérationnel.

Mme Joyce Murray: Bien, merci.

Je veux en savoir plus sur toute la question liée à la cybersécurité. Nous parlons d'exercices maritimes, aériens et terrestres. Je crois savoir que les cyberattaques étaient en grande partie attribuables à l'approche de la Russie pour annexer la Crimée et que l'une des approches consistait à dissocier les forces ukrainiennes dans la région des forces gouvernementales.

Dans quelle mesure l'opération Reassurance donne-t-elle suite à la reconnaissance de l'OTAN que l'alliance doit se pencher sur les problèmes de cybersécurité et sur la capacité de nos partenaires de travailler en collaboration pour les régler, puisque les différents membres sont en mesure d'améliorer non seulement leurs capacités en matière de cybersécurité mais également leur capacité de collaborer?

• (1610)

Mgén Michael Hood: Je vais devoir prendre cette question en délibéré. Pour ce qui est des cybermenaces, l'OTAN reconnaît, comme vous l'avez souligné, qu'il s'agit d'un secteur auquel nous devons porter davantage attention. Certains alliés de l'OTAN sont dotés de capacités très avancées — à divers niveaux. Mais dans le cadre des activités de la Russie en Crimée et ailleurs, je ne connais pas suffisamment le dossier pour pouvoir vraiment vous donner une réponse satisfaisante.

Mme Joyce Murray: D'accord. Un autre défi qui s'est présenté à ce moment-là, c'est le manque de renseignement sur ce qui se passait sur le terrain. Je pense qu'il est généralement admis que le renseignement, que ce soit par l'entremise de personnes, de transmissions ou d'images, est un aspect très important d'une opération efficace de défense, de dissuasion et d'apaisement.

Quel genre de capacité le Canada a-t-il offert à cet égard? J'ai une autre question plus précise à poser à ce sujet.

Mgén Michael Hood: Si vous me permettez de vous retourner votre question, car vous aviez l'air de dire que c'est un défi, je tiens à

signaler que nous avons d'excellents renseignements sur ce qui se passait dans la région. Plus précisément, grâce à certains alliés et à des échanges de renseignements, j'ai pu voir sur une base quotidienne la progression des Russes en Crimée, et ce qui se passait à Luhansk et à Donetsk. Je vais donc simplement vous dire que c'est notre position.

Mme Joyce Murray: J'aimerais poser une question et obtenir des précisions. Les forces ukrainiennes ont-elles les capacités de renseignement dont elles ont besoin pour être efficaces, et l'OTAN prenait-elle des mesures pour s'attaquer...? Si la réponse est non, alors l'OTAN prend-elle des mesures pour aplanir les différences pouvant mener à des conflits éventuels?

Mgén Michael Hood: Si nous parlons de communiquer des renseignements à des pays non membres de l'OTAN, je ne peux pas vous répondre à ce sujet. Je sais que divers pays...

Je ne connais pas assez quelles sont toutes les capacités du renseignement de l'Ukraine pour vous répondre si elles ont été remises en question dans cette région ou non, mais je peux dire que le pays se tourne probablement vers l'OTAN pour obtenir du mentorat et certainement de l'aide à cet égard, ce qui n'est pas rare dans de nombreux pays de cette région.

Le président: J'ai une très brève question...

Mme Joyce Murray: Ma question porte sur un récent reportage dans lequel on affirmait que le déploiement des CF-18 à l'heure actuelle dans cette région et en Irak réduit à 22 le nombre d'aéronefs à notre disposition pour assurer la sécurité nationale.

Le déploiement des CF-18 à l'étranger vous préoccupe-t-il parce que cela réduit le nombre d'aéronefs disponibles ici? De plus, dans combien de temps prévoyez-vous que les CF-18 reviendront de l'Europe de l'Est, ou sont-ils là-bas jusqu'à nouvel ordre?

Mgén Michael Hood: Pour répondre à votre première question, il n'y a aucune incidence sur les rôles permanents et les missions des F-18 de l'Aviation royale canadienne. Nos engagements envers le NORAD sont respectés et ces deux déploiements ne dépassent pas les limites de nos capacités expéditionnaires. Vous pouvez me faire tout à fait confiance puisque c'est en fait un secteur dont je suis responsable quotidiennement.

Pour ce qui est de la durée de la mission de police aérienne dans les pays baltes, l'engagement que nous avons pris arrivera à échéance à la fin de l'année, et ce qui est prévu à l'heure actuelle, c'est que nos F-18 reviendront peu de temps après.

• (1615)

Le président: Merci, madame Murray.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions. Les intervenants auront cinq minutes chacun, à commencer par Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins.

M. Harris et moi-même avons eu l'occasion de nous rendre à Vilnius ce printemps pour assister à la conférence de l'OTAN sur les affaires publiques. Les gens de là-bas nous ont dit que chaque fois qu'ils entendent un avion de chasse voler au-dessus de leurs têtes, cela leur rappelle à quel point ils sont vulnérables. En effet, ils se sentaient plus en sécurité seulement parce que la conférence se déroulait à Vilnius. L'une des trois demandes qu'ils nous ont faites, c'est de tenir des exercices conjoints. Ce que nos homologues d'autres pays de l'OTAN nous ont dit, et surtout ceux des États baltes, c'est qu'ils sont extrêmement reconnaissants d'avoir la chance de se faire entendre et de collaborer.

Une partie des demandes stratégiques de l'OTAN met l'accent sur une nouvelle coopération pour la cyberdéfense. En effet, le premier ministre du pays de Galles pour les centres d'excellence de l'OTAN, dont l'un porte sur la cyberdéfense, a débloqué 1 million de dollars supplémentaires pour le centre de communications stratégiques, ainsi que pour la sécurité publique, en tant que troisième pilier. Cet ensemble de mesures contribuent à ces exercices dont nous avons discuté. M. Harris et moi-même avons assisté à la rencontre du Centre d'excellence pour la sécurité énergétique de l'OTAN, où l'on a demandé que le Canada fasse partie de cette organisation. Nous sommes donc très heureux de collaborer avec ce centre.

Ma question porte sur la cyberdéfense. Maintenant que nous avons participé au centre d'excellence pour l'opération Reassurance, le Canada s'est-il engagé davantage auprès de cette organisation que par le passé?

Cam Gilles Couturier: Pour l'instant, nous nous réjouissons de voir que des investissements sont effectués et que nous pouvons échanger sur certaines de nos expériences là-bas. Il n'y a rien d'autre en lien avec le travail que nous accomplissons.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

J'ai été ravie de souhaiter un bon retour au pays aux soldats du 3^e bataillon du Royal Canadian Regiment à Petawawa après l'exercice Orzel Alert. Nous savons tous la différence que cela peut faire, mais pouvez-vous nous dire le message que nous envoyons aux Russes lorsque nous tenons ces exercices conjoints?

Mgén Michael Hood: Je tiens à rappeler que je pense que le but de nos efforts et de ceux de l'OTAN était double... pour rassurer nos partenaires. D'après tous les rapports que nous avons reçus, que ce soit du chef de la Défense roumain ou d'autres intervenants, je pense qu'ils sont très reconnaissants d'avoir l'occasion de collaborer avec nous. Nous avons beaucoup appris, de part et d'autre. Ces pays n'ont pas souvent l'occasion de prendre part à des exercices de haut niveau avec des F-18, par exemple.

Mais là encore, pour répondre à vos dernières remarques au sujet des efforts d'apaisement, de dissuasion et de désescalade, je vais devoir laisser le soin à un haut représentant de l'OTAN de commenter. Je ne suis pas vraiment bien placé pour me prononcer là-dessus.

Mme Cheryl Gallant: L'exercice Gniezno était donc dirigé par le Canada, en partenariat avec des troupes polonaises, et visait à réaliser une insertion en parachute suivie d'un exercice de détachement de protection d'un dispositif de destruction réservé sur des sites de pont sécurisés. Que peut-on en tirer du rôle du Canada au sein de l'OTAN et de son rôle à l'égard des mesures d'apaisement qu'on nous demande de diriger dans le cadre de cette opération?

Mgén Michael Hood: Je pense que nous sommes certainement réputés pour les compétences et le flair de nos soldats, marins et aviateurs sur toute la ligne. Nous tenterions de trouver des moyens

de prendre le commandement sur toute la ligne, et le fait que nous ayons pu le faire de façon harmonieuse à très court préavis dans le cadre de cet exercice particulier en dit très long sur les militaires que nous envoyons là-bas, dont le professionnalisme a été reconnu par des haut gradés.

Mme Cheryl Gallant: Comme vous l'avez mentionné, l'exercice qui a été mené en Pologne était très semblable à ce qui aurait été fait à une base régulière. Quelles compétences, formations et leçons additionnelles a-t-on retirées grâce à cette interaction avec les militaires polonais?

• (1620)

Mgén Michael Hood: Eh bien, en ce qui a trait à l'interopérabilité, la Pologne a certainement ses propres procédures, un armement différent et ainsi de suite. Donc, la possibilité de travailler avec un allié de l'OTAN qui n'est pas doté et équipé comme nous le sommes est utile, car si nous collaborons avec la Pologne dans le cadre de missions de l'OTAN, nous serons beaucoup plus avancés en raison de la confiance qui s'est installée dans le cadre de ces exercices tactiques conjoints.

Mme Cheryl Gallant: Merci infiniment.

Est-ce qu'on vous dit, comme à nous au Parlement, que nos alliés en Lettonie, en Lituanie et en Estonie apprécient les efforts que nous déployons?

Mgén Michael Hood: Je vais devoir laisser le soin à mon collègue de répondre à cette question. Comme je l'ai dit, je n'ai pas l'occasion d'échanger personnellement avec eux.

Cam Gilles Couturier: Moi non plus. Je dois avouer que nous n'en avons pas l'occasion sur une base régulière.

Mgén Michael Hood: Je pense que si le général Lawson était ici, vous recevriez des félicitations car il siège à des réunions de l'OTAN.

Le président: Merci, madame Gallant.

Madame Michaud, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Éloïse Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins pour leur présentation.

Les détails que vous nous fournissez sur cette mission, que le NPD a appuyée dès le départ, sont particulièrement intéressants.

Il semble que l'un des objectifs principaux soit l'interopérabilité. C'est ce qui paraît orienter la majorité des opérations et des entraînements. Pour ce qui est des entraînements aériens, une grande variété d'aéronefs y participaient, notamment le Boeing F-15 Eagle, dans le cas des États-Unis, et le chasseur F-16, dans celui du Danemark. Vous avez une bonne idée de la liste. Cela inclut aussi les CF-18.

Pouvez-vous nous dire ce que vous avez constaté, à la suite de cet exercice, au sujet des capacités actuelles de l'OTAN en termes d'interopérabilité?

[Traduction]

Mgén Michael Hood: Absolument. En fait, conjointement avec bon nombre de nos plus proches alliés de l'OTAN, dont les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, nous avons de nombreuses occasions de travailler ensemble. Nos opérations se déroulent sans heurts. C'est le fruit de nombreuses années de collaboration.

Quant aux nouveaux membres de l'OTAN, le fait que les Roumains utilisent de l'équipement de l'ancienne Union soviétique est, à mon avis, une excellente occasion d'apprentissage. En fait, le chef de la Défense de la Roumanie a souligné que les Roumains ont appris plus sur la collaboration avec l'OTAN dans les trois mois d'entraînement avec le Canada que jamais auparavant depuis leur adhésion à l'OTAN. Des liens étroits se sont tissés entre eux.

Nos pilotes de F-18 ont passé beaucoup de temps à travailler étroitement avec les pilotes roumains pour qu'ils acquièrent, par exemple, des aptitudes qu'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer régulièrement dans le cadre des missions qu'ils mènent. Il ne fait aucun doute que le niveau d'interopérabilité a augmenté à la suite de nos interventions.

[Français]

Cam Gilles Couturier: Si je peux me permettre, j'ajouterais qu'il y a l'aspect aérien, mais qu'il y a aussi l'aspect maritime.

Nous sommes allés dans la mer Noire pour la première fois depuis 1992 et avons travaillé avec des pays comme la Turquie. En outre, on a confié au bateau canadien la responsabilité du groupe pendant une partie de l'exercice.

Cela nous permet de mettre en pratique l'aspect de l'interopérabilité entre les navires. Il y a aussi la communication et les exercices que nous n'avons pas l'occasion d'effectuer régulièrement avec les forces de l'OTAN, avec qui nous sommes plus habitués de travailler.

Dans le cadre de l'armée, qu'il s'agisse des forces aériennes ou de la marine, c'est un élément clé pour l'entraînement de nos équipes.

Mme Éloïse Michaud: Je vous remercie beaucoup.

D'après ce que je comprends, l'apprentissage qui a pu se faire dans le cadre de ces exercices effectués en commun est l'un des résultats tangibles qui ressort de l'opération Reassurance. Il semble aussi que les pays Baltes de la région soient rassurés par la présence de l'OTAN.

Pourriez-vous nous donner d'autres exemples de résultats concrets sur le terrain auxquels a donné lieu cette opération en Europe de l'Est?

Cam Gilles Couturier: Il y a aussi une confiance qui se développe entre les marins, les pilotes et les gens de la force terrestre. L'occasion de travailler ensemble et d'échanger sur ce que nous désignons en termes techniques les tactiques, techniques et procédures fait que les effectifs sont beaucoup plus homogènes quand vient le temps des opérations, que ce soit dans le cadre d'exercices ou à des fins humanitaires, n'importe où dans le monde.

Cet élément clé est un avantage direct de l'opération Reassurance.

• (1625)

Mme Éloïse Michaud: Voulez-vous ajouter quelque chose?

Mgén Michael Hood: Non, je pense que les réponses étaient assez complètes.

Mme Éloïse Michaud: Très bien.

Pourriez-vous nous donner une estimation de ce que coûte la participation du Canada à l'opération Reassurance?

Mgén Michael Hood: Habituellement, on fait une estimation avant les missions, mais on précise les coûts à la fin des opérations.

Mme Éloïse Michaud: Êtes-vous en mesure de nous fournir l'estimation des coûts qui a été faite avant le début de la mission?

Mgén Michael Hood: Non, cela ne relève pas de mes compétences, mais de celles du dirigeant principal des finances.

Mme Éloïse Michaud: Je vous remercie.

Combien de temps me reste-il?

Le président: Il vous reste 10 secondes.

Mme Éloïse Michaud: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, madame Michaud.

Monsieur Williamson, allez-y, s'il vous plaît.

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Messieurs, il est agréable de vous avoir tous les deux parmi nous. Merci de vous être joints à nous.

On semble avoir reçu aujourd'hui, d'après mes lectures et les témoignages, beaucoup d'information de l'armée et des forces aériennes. Même si je suis bien conscient, et les Canadiens le sont aussi, je pense, de la contribution de la Marine royale canadienne, je suis curieux de savoir quels sont les autres navires militaires alliés qui se trouvent dans la région également. Collaborons-nous avec eux? Le plan d'eau est-il suffisamment large pour que nous puissions vaquer chacun à nos affaires?

Mgén Michael Hood: Il existe un certain nombre de groupes permanents de l'OTAN, dont quelques-uns portent sur les moyens de lutte contre les mines et celui auquel nous appartenons. Les navires qui en font partie changent de temps à autre. Nous collaborons de très près avec un navire espagnol, par exemple, qui était placé sous commandement canadien lorsque nous étions dans la mer Noire. Mais ces navires représentent toujours assez bien la composition de l'OTAN, au sein des quatre groupes. Tout dépend du moment. Ils apportent une contribution nationale en participant aux groupes ou se retirent lorsqu'ils le jugent à propos.

M. John Williamson: Pouvez-vous nous dire à peu près combien? Avez-vous une idée? Est-ce une dizaine au minimum et deux dizaines au maximum? Combien sont-ils environ? Vous êtes en mesure de fournir des détails au sujet des troupes, mais qu'en est-il des navires et des ressources?

Mgén Michael Hood: Pour l'ensemble des quatre groupes, je crois qu'il y avait environ 30 navires au total un moment donné, mais cela varie. Pour la lutte contre les mines, cela va d'assez petites plateformes à de grandes frégates. Dans le groupe dont nous faisons partie, il y avait entre deux et trois navires quand nous étions là.

M. John Williamson: Très bien, merci.

De l'autre côté, quelle est la capacité de la flotte russe dans la région et à quel point est-elle active?

Cam Gilles Couturier: La flotte russe comporte des navires assez bien équipés. Nous les avons vus en opération et nous avons observé les résultats de leurs divers exercices de tirs de missiles. Les Russes ont l'habitude de faire cavalier seul, donc si l'on compare ce que nous faisons au sein de l'OTAN... encore une fois, c'est une force. Nous avons travaillé avec les Britanniques, les Espagnols, comme vous venez de l'entendre, et même parfois avec les Français et les Portugais. Nous sommes en mesure d'intervenir différemment en fonction de l'interopérabilité que nous développons. Mais en résumé, les Russes ont des navires robustes, et nous sommes indéniablement en mesure d'assumer notre part dans la région.

M. John Williamson: Très bien, merci.

Bien souvent, dans ce genre d'effort de coordination, on met l'accent sur le grand équipement, mais je me pose une question sur les communications entre les diverses parties, non seulement pour ce qui est de la langue, mais aussi des divers réseaux. Comment communiquons-nous avec nos alliés pour être sûrs que nos communications ne sont pas interceptées par les Russes ou d'autres? Êtes-vous satisfait du niveau de communication et estimez-vous que les choses fonctionnent bien à cet égard?

• (1630)

Mgén Michael Hood: L'OTAN applique des principes de capacité commune et des procédures opérationnelles communes, mais il faut reconnaître que certains pays y ayant adhéré récemment doivent encore faire la transition entre l'infrastructure du bloc soviétique, principalement, et celle de l'OTAN et faire graduellement les investissements nécessaires pour atteindre la norme de l'OTAN. C'est pourquoi nous avons parlé des avions de chasse roumains, par exemple.

Mais pour ce qui est du commandement et du contrôle ainsi que de la structure opérationnelle de l'OTAN, nous ne constatons aucune lacune, si je comprends bien l'intention de votre question. Nous les estimons assez efficaces pour tenir en temps de paix comme en temps de guerre.

M. John Williamson: D'accord, mais à ce propos, quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés dans vos rapports avec certains anciens pays du bloc soviétique? C'est de là que nous intervenons en ce moment. Est-ce une difficulté? Reconnaissons-nous les lacunes à combler?

Mgén Michael Hood: Chose certaine, le Canada offre beaucoup de formation en langues, grâce à notre Programme d'instruction et de coopération militaires. Les hauts gradés de beaucoup de nouveaux pays de l'OTAN parlent très bien l'anglais en général, mais il arrive qu'au niveau tactique, nos soldats interagissent avec certains soldats polonais qui ne parlent pas beaucoup l'anglais.

Cela crée des difficultés pratiques, mais il y en a de moins en moins, au fur et à mesure que la capacité de ces pays augmente, et il est clair que l'anglais est la langue d'usage au sein de l'OTAN.

Le président: Merci, monsieur Williamson.

Monsieur Harris.

M. Jack Harris: Merci, monsieur le président.

Pour commencer, je tiens à rappeler pour le compte rendu que ma collègue madame Michaud vient de dire que l'opposition officielle appuie pleinement l'opération Reassurance qui s'inscrit dans le contexte de notre engagement avec nos alliés de l'OTAN. Nous sommes très heureux de le souligner aujourd'hui.

L'opération Reassurance va-t-elle prendre fin quand les avions participant à la mission de police aérienne dans les pays baltes vont rentrer chez eux? Est-ce l'échéance visée, général Hood?

Mgén Michael Hood: Il y a plusieurs facettes ici, monsieur. D'abord, je vous ai parlé du Plan d'action pour l'état de préparation et des initiatives subséquentes de l'OTAN, qui ont été approuvées au Sommet du Pays de Galles. Cela sous-entend une présence à long terme pour le commandement et le contrôle (il y a donc des quartiers généraux qui seront mis à contribution), comme pour les éléments qui vont poursuivre cette mission de formation.

Pour ce qui est de la contribution du Canada, nous sommes en train de recommander que cette mission se poursuive. Cependant, la mission des F-18 prendra fin dès que se terminera la mission de la police aérienne dans les pays baltes.

M. Jack Harris: Je parle de la mission qu'on appelle l'opération Reassurance. Est-ce qu'elle va se terminer? Je pose la question parce que je présume qu'elle englobe diverses activités de formation, des éléments militaires, le navire présent dans la mer Baltique et probablement les planificateurs qui ont été dépêchés au départ. D'après ma mémoire, quelques planificateurs ont été envoyés à Bruxelles. Est-ce que tout cela fait partie de l'opération Reassurance et va prendre fin à la fin de l'année?

Mgén Michael Hood: Comme je l'ai mentionné, les planificateurs opérationnels sont effectivement rentrés chez eux. Ils ont beaucoup aidé l'OTAN à élaborer son Plan d'action pour l'état de préparation, ainsi que divers plans d'urgence. Ce travail est donc terminé.

La mission de la police aérienne dans l'espace aérien des pays baltes va cesser. Le navire devrait y rester au-delà de la fin de l'année. Pour ce qui est de l'armée, nous comptons présenter un calendrier d'exercices et des options au ministre pour que la mission se poursuive. Je ne peux pas encore vous parler beaucoup de ce qui va se passer au-delà du 31 décembre pour l'instant.

M. Jack Harris: Merci.

Vous nous avez dit que le C Fin s'occupait de toutes les questions financières, mais je dois soulever les incidences budgétaires de tout cela. Je dois présumer que notre présence dans la mer Noire, la Méditerranée et en Europe pendant tout ce temps a coûté beaucoup plus cher que la participation normale du Canada aux activités de l'OTAN. Comme vous l'avez dit, vous parlez ici d'évaluer notre contribution potentielle future.

Compte tenu de toutes les inquiétudes que vos divers collègues expriment de temps en temps sur notre aptitude à rester prêts à intervenir dans les circonstances budgétaires actuelles, faudra-t-il injecter plus d'argent dans votre budget de défense pour absorber les coûts de cette mission en plus des coûts de notre mission en Irak et des autres activités qui pourraient être envisagées ici?

Mgén Michael Hood: Monsieur, un peu comme à l'époque où nous parlions des Philippines, comme vous vous en rappelez, je dois laisser mes collègues SMA (Fin SM) et (C Fin) en discuter avec vous. Bien honnêtement, il n'est pas de mon ressort de gérer les ressources du ministère, et je n'ai absolument pas été contraint pour les éléments que nous présentons aujourd'hui.

• (1635)

M. Jack Harris: Nous devons peut-être inviter quelqu'un d'autre à venir nous en parler.

Merci, général.

J'ai une autre question. L'interopérabilité est une question intéressante dont nous parlons de temps en temps au comité. Vous avez notamment travaillé dans ce cas-ci avec la force aérienne roumaine, qui utilise, je crois, le MiG-21, et vous avez utilisé bien d'autres aéronefs aussi.

Je suppose que l'interopérabilité ne se limite pas à avoir le même type d'aéronef que les autres; il s'agit de l'aptitude à travailler ensemble. Avez-vous constaté que vous pouviez le faire? De toute évidence, ils ont appris des choses de vous et vous en avez apprises d'eux sur la façon dont ils fonctionnent et dont ces avions fonctionnent. Avez-vous eu du succès avec tous ces groupes?

Mgén Michael Hood: Je vais vous parler des Roumains en particulier. Pour avoir passé presque quatre mois avec eux et avoir eu l'occasion de tout essayer, des manoeuvres de combat élémentaires aux divers scénarios, je peux dire que nous avons assurément trouvé un partenaire de l'OTAN très motivé.

Les types d'aéronefs utilisés varient. Il y a toujours une certaine asymétrie dans la capacité aérienne, mais je peux vous assurer que la Roumanie s'avère un partenaire très apte à intervenir, et je pense que nous avons tous bien profité de cette expérience.

Pour ce qui est de la mission de la police aérienne dans les pays baltes, nous avons travaillé avec les Portugais, comme nous le faisons depuis de nombreuses années dans le contexte de l'OTAN, et c'est un peu plus facile avec les alliés classiques de l'OTAN comme eux.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Harris.

Monsieur Bezan, s'il vous plaît.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, général Hood et amiral Couturier, d'être avec nous aujourd'hui.

Je suis content d'entendre parler de tout ce que les Forces canadiennes font dans le cadre d'une mission de l'OTAN.

Pour reprendre certaines observations de mes collègues, cela s'inscrit dans le grand contexte de l'interopérabilité et de l'état de préparation des Forces canadiennes avec nos alliés de l'OTAN. Toutes les occasions de formation qui nous sont présentées ici... Tous les militaires, hommes et femmes, qui peuvent partir avec la force aérienne, avec la marine, ont une occasion en or de travailler aux côtés de l'OTAN pour être toujours le plus prêts possible.

Pouvez-vous nous parler du contexte général des leçons acquises de l'opération Reassurance jusqu'à maintenant? Vous avez mentionné l'exemple de la Roumanie, un pays qui n'avait jamais vécu ce genre d'expérience. Je crois que nous avons également eu l'occasion de participer à l'exercice Sea Breeze dans la mer Noire avec d'autres pays présents dans la région, mais pas nécessairement des alliés de l'OTAN. Comment cela s'est-il passé? Comment avez-vous trouvé cet exercice en général?

Mgén Michael Hood: D'un point de vue global, je suis tout à fait d'accord avec bon nombre des observations que vous avez faites. Nous constatons que cela vaut vraiment la peine, pour notre capacité militaire, de travailler avec certains de nos alliés avec qui nous ne passons pas beaucoup de temps.

Pour ce qui est des leçons acquises, je dirais que pour l'instant, il y a surtout des leçons observées. Nous tirons des leçons, que nous ramenons chez nous afin de nous demander comment nous pouvons améliorer nos déploiements subséquents, après quoi nous pourrions parler de leçons acquises. C'est là où nous en sommes, et je ne suis

pas vraiment les leçons tactiques que nous en tirons, mises à part les plus stratégiques, mais nous avons un assez bon système pour les intégrer à nos plans de formation afin de nous préparer à la prochaine évolution.

Cam Gilles Couturier: Chaque service a son centre de guerre, et chaque unité déployée y fait parvenir l'information qu'elle recueille, les leçons qu'elle tire de son expérience. Tout cela est réintégré pour que la prochaine unité déployée puisse tirer parti des leçons acquises et des solutions recommandées pour corriger les problématiques observées.

M. James Bezan: Il y a une chose qui m'intéresse, parce que l'opération Reassurance de l'OTAN vise à montrer à la Russie que nous allons nous tenir debout devant son agression.

L'armée ukrainienne a-t-elle eu elle aussi l'occasion de participer à des missions de formation? Quand on regarde l'Ukraine en ce moment, toutes les batailles qui y ont lieu, l'agression dont elle fait l'objet dans l'Est, l'occupation et l'annexion illégale de la Crimée, une toute nouvelle armée se lève en Ukraine. Il y a donc beaucoup de gens qui n'ont pas nécessairement l'expérience de la doctrine militaire, qui n'y ont pas été exposés avant. Y a-t-il des possibilités qui s'offrent à ces personnes?

Ted et moi venons tout juste d'en parler au Collège des Forces canadiennes. Il y avait un colonel ukrainien dans la délégation présente en ville aujourd'hui. Il était là pour parfaire ses compétences puis disséminer ses nouvelles connaissances en Ukraine.

Y a-t-il d'autres possibilités qui existent dans le cadre de l'opération Reassurance?

• (1640)

Mgén Michael Hood: Les seules interactions que nous avons eues avec l'Ukraine dans les opérations dont il est question ici sont celles dans le cadre de l'opération Sea Breeze, à laquelle participait un vaisseau naval ukrainien, mais nous avons depuis longtemps un programme d'instruction.

Je ferais peut-être mieux de laisser mon collègue vous répondre. C'est une question politique. Nous avons une relation à long terme avec l'Ukraine, à qui nous offrons de la formation.

Si vous voulez dire quelque chose...

Cam Gilles Couturier: Le Programme d'instruction et de coopération militaires existe depuis 1993, et environ 1 100 officiers ukrainiens en ont bénéficié. Beaucoup ont reçu une formation linguistique. Vous comprendrez que c'est là un aspect important, bien sûr, mais nous offrons également d'autres cours avec l'Académie canadienne, qui nous permet d'instruire les militaires sur des aspects un peu plus stratégiques.

Nous avons un autre champ de formation depuis quelques années. Au moment où leur bataillon de maintien de la paix se préparait à partir, nous leur avons offert de la formation, et nous continuons de le faire.

Le président: Il vous reste 30 secondes pour une brève question.

M. James Bezan: D'accord, je vais être bref.

Ma dernière observation porte sur le lien entre l'interopérabilité et la technologie.

Il a parlé des Roumains, par exemple, qui pilotent de vieux MiG, puis il y a des pays comme la Lituanie et d'autres pays baltes, la Lettonie, entre autres, qui n'ont pas de capacité de forces aériennes du tout. La technologie qu'on y trouve permet-elle de communiquer avec le matériel canadien que nous avons transporté là-bas?

Mgén Michael Hood: Il y a suffisamment d'interopérabilité entre les alliés de l'OTAN, particulièrement entre les membres au plus haut niveau. Il y a beaucoup plus de points communs et d'interopérabilité sur le plan technique, si j'ai bien compris votre question.

Par exemple, lorsque nous avons volé avec les Roumains et le système AWACS de l'OTAN, toute l'opération s'est déroulée sans heurt. La technologie nécessaire pour nous parler n'est pas nécessairement toujours là, tout dépend des décisions de chaque pays souverain à l'égard de l'équipement. Mais les tactiques, les techniques et les procédures nécessaires pour évoluer au sein de cette alliance sont assez solides.

Le président: Merci, monsieur Bezan.

Monsieur Brahmi, s'il vous plaît.

[Français]

M. Tarik Brahmi (Saint-Jean, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

C'est toujours un plaisir pour moi de revenir au comité.

Major-général Hood, vous avez parlé de l'occasion de travailler avec ce que vous avez appelé des alliés non traditionnels ou des pays avec lesquels nous n'avons pas l'habitude de travailler dans le cadre de l'OTAN. C'est justement l'occasion de connaître d'autres partenaires de l'Alliance.

Je vois trois aspects: le partage de l'information, l'interopérabilité et la défense intelligente, dont on parle beaucoup à ce comité depuis quelques années. Il s'agit de la possibilité de spécialiser chaque pays en fonction de ses ressources.

Commençons par le premier aspect, soit le partage de l'information. Vous venez justement de parler de l'AWACS, le système aéroporté d'alerte et de contrôle. Je vais profiter du fait que vous êtes aviateur pour vous poser cette question. Dans le cadre particulier de l'opération Reassurance, a-t-on constaté des conséquences négatives du fait que le Canada se soit retiré de l'AWACS ou, du moins, du financement de ce système en 2012?

Mgén Michael Hood: Je n'ai constaté aucune conséquence négative. Nous continuons à travailler avec l'AWACS. Dans le cadre des missions de l'OTAN, du personnel utilise ce système, en collaboration avec les États-Unis. La capacité de l'avion fait partie de nos opérations normales. Il n'y a eu aucune conséquence négative au fait que le Canada se soit retiré de ce système.

M. Tarik Brahmi: Êtes-vous en train de me dire que le Canada payait 90 millions de dollars pour rien?

Mgén Michael Hood: Non. Je crois que l'OTAN a trouvé d'autres pays membres pour prendre la place du Canada.

M. Tarik Brahmi: D'accord.

Concernant l'interopérabilité, croyez-vous que certains pays puissent avoir des difficultés technologiques insurmontables, qui ne pourront pas être surmontées de toute façon?

• (1645)

Mgén Michael Hood: Ces difficultés ne sont pas insurmontables.

Il y a les MiG-21 de la Roumanie. Ce pays a fait des investissements au cours des 10 dernières années et il dispose maintenant d'avions plus modernes. Ces avions ne sont pas encore au

même niveau que nos F-18, mais ils sont suffisants pour répondre à un niveau minimal d'interopérabilité. Je ne sais pas ce qu'il en est pour les navires, mais je peux demander à mon collègue.

Cam Gilles Couturier: L'occasion est là. Le standard de l'OTAN est bien reconnu par les pays qui sont dans la région. Cela nous donne une base pour faire un échange de communications. Ce n'est peut-être pas au même niveau de classification que lorsque c'est seulement un groupe de l'OTAN, mais avec ces autres pays, nous avons la possibilité d'échanger de l'information.

M. Tarik Brahmi: D'accord.

Je vais maintenant passer au troisième aspect, celui de la défense intelligente. Le concept de défense intelligente repose sur l'idée que chacun des partenaires a une spécialisation et une meilleure compétence dans un domaine particulier. Le fait qu'il y ait de nouveaux partenaires ou des partenaires non traditionnels empêche-t-il de déterminer les domaines dans lesquels certains pays pourraient avoir une compétence particulière complémentaire à celle du Canada?

Cam Gilles Couturier: Un des principes de base de la défense intelligente est que le niveau d'intégration des pays participants est assez élevé. Parfois, les nouveaux pays qui travaillent ou opèrent avec nous n'ont pas le même niveau d'expertise. On n'a donc pas pu tester réellement le concept de défense intelligente avec ces pays.

M. Tarik Brahmi: Major-général Hood, puisque vous êtes plus spécialisé dans l'aviation, cela est-il valable autant pour l'aviation que pour la marine?

Mgén Michael Hood: Dans l'aviation, lorsqu'on parle de défense intelligente, on parle d'investissements possibles des pays, au lieu d'acheter un chasseur, par exemple.

La défense intelligente a trait à toutes les affaires de l'OTAN et les pays font des choix souverains. L'idéal n'est pas que tous aient le même niveau d'expertise maritime, aérienne et militaire. La défense intelligente se penche sur la question de savoir comment on peut établir un régime dans lequel tous les investissements des pays sont optimisés.

M. Tarik Brahmi: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Brahmi.

Monsieur Opitz, s'il vous plaît.

M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC): Merci, monsieur le président. Je remercie également nos témoins par votre intermédiaire. Messieurs, merci beaucoup de comparaître devant nous.

J'aimerais explorer un peu la question de l'interopérabilité, parce qu'on peut parfois être porté à croire qu'elle se résume à une plateforme commune et que c'est très simple. Un MiG-21 est un genre de Starfighter de l'époque. C'est un avion très rapide d'il y a 50 ans, mais il ne faut pas trop essayer de virer.

Comment arrivez-vous à les utiliser dans votre travail en combinaison avec les CF-18 et les autres plates-formes que nous utilisons? Comment évaluez-vous la capacité de certains avions?

Mgén Michael Hood: Je vous ai déjà dit qu'il y avait une certaine asymétrie entre les flottes aériennes. Vous venez d'en mentionner un aspect: le rayon de virage du MiG-21 par rapport à celui du F-18. En théâtre d'opération avec les deux modèles (imaginez qu'on effectue des manoeuvres de combat élémentaires), les pilotes comprennent bien les caractéristiques de ces avions. Nous allons adapter la formation en conséquence. C'est vraiment la base.

Pour ce qui est du genre de missions auxquelles nous participons avec l'OTAN, qu'il s'agisse d'intercepter des aéronefs ou de missions air-sol, chaque pays a sa propre capacité. Certains ne peuvent pas exécuter certains des ordres les plus modernes, par exemple, alors que d'autres le peuvent, et c'est pris en compte. Lorsqu'on travaille ensemble au sein d'une alliance, on mise sur les forces des uns à l'avantage de tous.

M. Ted Opitz: En Pologne, par exemple, où nous avons environ une compagnie en déploiement, comment la mission se porte-t-elle? Il y a des forces terrestres, des collaborations entre infanteries, et je sais que les militaires pratiquent des sauts communs, qu'ils se familiarisent avec la plate-forme canadienne ou la plate-forme polonaise, entre autres. Il y a beaucoup d'autres formations, aussi, comme il y en a eues dans les pays baltes et en Allemagne.

Mgén Michael Hood: En Allemagne, oui, il y en a en ce moment.

• (1650)

M. Ted Opitz: Quels en sont les résultats, à votre avis? Quelle en est l'incidence sur la formation de nos troupes?

Mgén Michael Hood: Je pensais vous avoir dit que la réaction des troupes est exceptionnellement positive. Pouvoir interagir avec nos proches alliés dans un contexte de formation, pouvoir effectuer bon nombre des activités de ce type, comme de sauter d'un avion en vol, pouvoir travailler en proche collaboration, comme nous l'avons fait en Allemagne et en Pologne, de même que dans les pays baltes: c'est exactement le genre d'expérience que les jeunes hommes et femmes qui s'enrôlent dans les Forces canadiennes souhaitent vivre.

C'est très utile du strict point de vue de l'expérience et de la formation.

Cam Gilles Couturier: Certains de ces jeunes soldats n'ont pas vécu l'expérience de l'Afghanistan, par exemple. Pour eux, c'est une excellente occasion de tester leurs compétences et de se préparer à interagir avec d'autres pays. Ils sont donc très enthousiastes à l'égard de ce qu'ils font en ce moment.

M. Ted Opitz: Absolument, et j'espère que cela contribuera au maintien en poste en bout de ligne.

Quel genre de problèmes avez-vous constaté là-bas? Il a fallu faire un peu d'efforts pour organiser cette mission. Y a-t-il des problèmes de contrats, de transport ou des problèmes administratifs en amont qui ont dû être résolus?

Mgén Michael Hood: Il n'y a rien eu en particulier: je pense que là où nous sommes allés, en Roumanie, l'endroit était très austère. Nous avons monté un genre de camp, puis nous avons dû installer une plate-forme de ciment lorsque le sol a été inondé en raison des intempéries. Il y a toutes les frictions normales qu'il peut y avoir dans

n'importe quel déploiement, mais ce n'est pas une chose que je soulignerais ici. La mission s'est en fait très bien passée, et je ne relèverais aucun problème en ce moment.

M. Ted Opitz: Comment évalueriez-vous l'incidence de la participation canadienne à cette opération dans les pays baltes, en particulier, compte tenu de l'agressivité grandissante de la Russie, non seulement contre l'Ukraine, bien sûr, mais aussi contre les frontières de la Lettonie? Je participais à la conférence de l'OTAN au moment où ils ont bloqué l'accès à leur propre marine, à leurs propres eaux. Quelle est l'incidence de la participation canadienne, avec les CF-18 comme sur le terrain, sur le moral de nos alliés?

Mgén Michael Hood: Il est clair que le renforcement des opérations de la police aérienne de l'OTAN dans les pays baltes témoigne de la forte détermination de l'OTAN devant cette agression, ce qui a pour effet positif, par ricochet, de rassurer les pays que nous survolons. Je sais que pour chacun des éléments (la terre, la mer et l'air), l'OTAN devient de plus en plus forte grâce à la formation accrue, à la coopération et à l'interopérabilité.

M. Ted Opitz: Très bien.

Le président: Une brève question, monsieur Opitz.

M. Ted Opitz: Pour les réservistes, voyez-vous le bien-fondé de l'opération Reassurance en ce moment pour maintenir leurs compétences à jour et leur aptitude à se déployer avec les troupes? Est-ce là une bonne occasion pour eux de mettre en pratique des compétences qu'ils ont acquises en Afghanistan et ailleurs?

Mgén Michael Hood: Absolument. La plus grande partie des réservistes sont interchangeable avec les militaires de la force régulière, mais leur état de préparation varie. Je ne pourrais pas vous dire combien il y a de réservistes en mission actuellement. Ce n'est pas une chose à laquelle nous pensons beaucoup, parce que nous les voyons comme une partie intégrante des Forces canadiennes; ils sont bien formés et aptes à remplir cette mission, si cela répond à votre question.

M. Ted Opitz: Merci.

Le président: Merci, monsieur Opitz.

Merci, messieurs, général et amiral pour le temps que vous nous avez consacré aujourd'hui. Je suis certain que tous les membres du comité vous souhaitent bonne chance et bonne continuation dans la poursuite de l'opération Reassurance.

Merci infiniment. Nous allons nous arrêter 10 minutes, avant de reprendre à huis clos pour examiner les travaux du comité.

La séance est suspendue.

[Les délibérations se poursuivent à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>